

Zone de pré positionnement de la signature sur un document soumis à signature pour Maarch Parapheur

Versions cibles : Maarch courrier 20.10 / Maarch parapheur 20.10

Maarch Courrier (#12026)

Via le menu "Voir le document", pour une pièce jointe ou bien pour le document principal, l'utilisateur dispose d'une fonctionnalité pour indiquer au moyen d'un clic de la souris sur le document, des coordonnées (Numéro de page, X,Y) de pré positionnement automatique de la signature qui sera apposée via Maarch parapheur.

Il est possible à tout moment de modifier ou bien de supprimer la position indiquée.

Une indication graphique permettra à l'utilisateur d'avoir l'information si une telle zone est déjà positionnée ou non sur le document

Les coordonnées de positionnement sont transmises avec le document lors de l'envoi à Maarch parapheur.

Cette zone :

- est unique pour un document donné quelle que soit son nombre de pages ;
- facultative.

Maarch Parapheur (#13725)

Le signataire (rôle) appose sa signature au moyen du menu de signature.

La signature est automatiquement positionnée sur la page et aux coordonnées de pré positionnement définies sur Maarch Courrier (coin haut-gauche)

La page est affichée à l'utilisateur.

La signature est déplaçable . supprimable. (comportement inchangé).

Si le signataire appose plusieurs signatures, elles se superposent. Il devra les déplacement manuellement.
